

# Territoires, énergies renouvelables et concertations : les installations de production d'énergie solaire en Provence Alpes Côte d'Azur

Vincent BAGGIONI – doctorant LAMES AMU

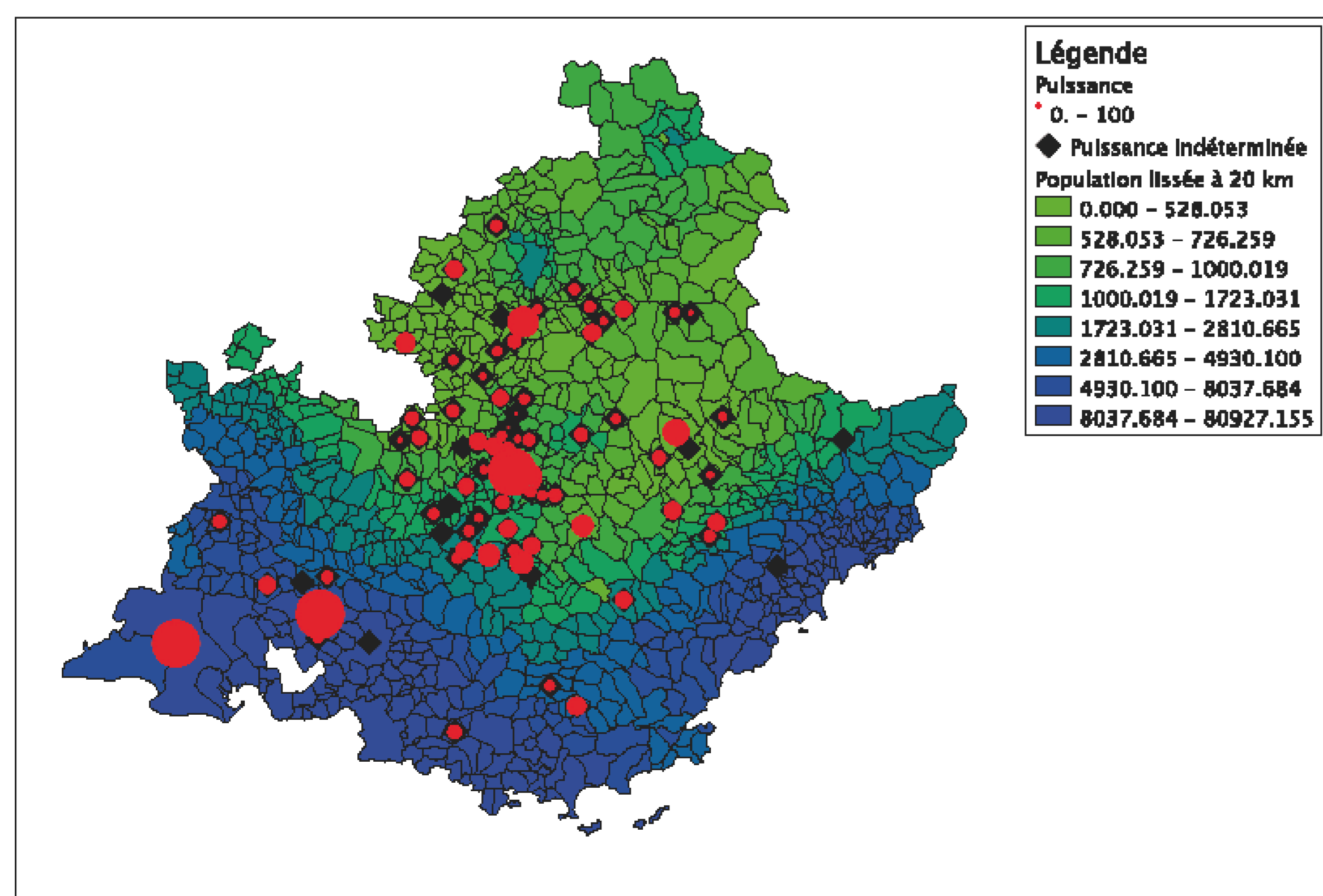
## Problématique et hypothèses

Les réponses aux nouveaux défis énergétiques et aux politiques publiques mises en place pour y faire face se traduisent par l'aménagement d'installations de production d'énergie solaire dans l'espace rural : les centrales photovoltaïques au sol. Ces aménagements suscitent localement des réactions variables, en soutien comme en défiance. **L'intégration de ces aménagements dans des zones à faible densité de population et d'activités productives, et les mobilisations qui l'accompagnent interrogent les caractéristiques sociales des sociétés locales qui les portent, en même temps qu'elles peuvent apparaître comme des moteurs de transformation des structures sociales de ces territoires.**

Cette recherche veut ainsi étudier les formes et les trajectoires de mobilisation à partir des contextes territoriaux où prennent place ces aménagements de production d'énergie solaire. La recherche se propose ainsi : de **discriminer les caractères sociaux des territoires** qui entrent en jeu dans la réaction aux aménagements de production solaire, **et leur agencement** au regard de chaque situation ; de **suivre les trajectoires de mobilisation** des populations, notamment à partir des répertoires d'actions et des ressources utilisées par les « entrepreneurs de mobilisation », aussi bien promoteurs que contestataires ; de **mesurer la portée des transformations sociales** engendrées par les mobilisations et les nouvelles régulations suscitées par l'intégration des projets dans les territoires.

## Méthodologie

Dans un premier temps, un **inventaire régional des projets** d'installations au sol de production d'énergie solaire a été réalisé (cartographie ci-contre). A partir de cet inventaire, **six communes sont investiguées**, en prenant deux cas d'étude dans trois départements distincts, les Alpes de Haute Provence, les Bouches du Rhône et le Var. Une première monographie a permis de baliser la **méthode ethnographique de recueil et d'analyse des données**. Aujourd'hui, les cinq autres terrains sont en cours d'investigation, la phase de recueil des données devant se terminer d'ici septembre 2013.



## Premiers résultats

**Des espaces de faible densité, mais dont la disponibilité n'est pas garantie par l'absence apparente de vocations** : l'histoire de l'aménagement des communes concernées peut trouver un écho favorable, une continuité, au travers de l'implantation des centrales PV au sol et des valeurs qu'elles véhiculent. Ces espaces en région PACA sont également soumis à des dynamiques de repeuplement très fortes depuis 30 ans : plusieurs vagues de migrations sont venues habiter ces espaces autrefois fortement touchés par l'exode rural. L'appétence de ceux qui sont restés pour ce type de développement peut alors s'opposer aux attentes des nouvelles populations qui s'installent, issues de trajectoires qui ont notamment côtoyées des espaces urbains. Cependant, sous l'attrait commun de la connaissance de la culture urbaine, ces nouvelles populations offrent une grande diversité de profils sociaux, aux représentations de l'espace et de son développement différenciées.

**Une discussion publique replacée dans la controverse nationale du développement du PV en France** : les centrales PV au sol ne sont pas des objets stabilisés en termes d'innovations technologiques et de fonctionnements économiques. La mobilisation d'arguments dans les discussions sur chaque projet doit être réintégrée dans la circulation des arguments provenant de la controverse médiatique qui a traversée le secteur du PV depuis le début des années 2000 jusqu'à maintenant.

**Une mise en projet en interaction avec les publics concernés** : les projets de centrales PV au sol n'ont pas une forme déterminée lorsque leur implantation est envisagée dans un espace. C'est au contraire un processus d'adaptation du projet aux caractéristiques de l'espace et aux attentes des publics qui est mis en œuvre par les opérateurs. Cependant, chaque opérateur n'a pas la même manière d'intervenir, comme des apprentissages peuvent avoir lieu au fur et à mesure que les opérateurs mettent en œuvre des projets. Il existe donc une dynamique de formalisation et d'argumentation des projets au travers des interactions qui ont lieu avec les publics liés aux territoires d'implantations.

**Une interpellation à la démocratie au travers de ses infrastructures de discussions** : l'installation de centrales PV au sol constitue un « trouble spatial » dans les territoires concernés. Le système démocratique présente localement des configurations sociopolitiques à chaque fois spécifique (conseil municipal pluriel ou non, sensibilité et diversité de la société civile) et dans son articulation avec le champ organisationnel (système politico administratif, organismes intermédiaires). Le système démocratique comporte donc ses propres dynamiques et inerties suivant les modes de mobilisation qu'il mettra en œuvre pour discuter des projets.